



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie donne pouvoir à LAGLEYZE David, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Véronique DROUIN*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-67 DU 06-10

SEMAINE BLEUE : CONVENTION JARZE-VILLAGES

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une semaine bleue est organisée, pour les seniors du territoire avec différentes activités, du 04/10/2025 au 11/10/2025.

Le CCAS de Jarzé-Villages organise une projection de film, au tarif de 4 € par personne. Si des personnes d'Etriché souhaitent aller regarder le film, il convient de signer une convention avec le CCAS de Jarzé-Villages. En fonction du nombre d'inscription, le CCAS de Jarzé-Villages refacturera la commune d'Etriché à raison de 4 € par personne. Si nous n'acceptons pas de signer cette convention, les habitants d'Etriché ne seront pas acceptés.

Monsieur le Maire propose de conventionner avec Jarzé-Villages pour la diffusion d'un film.

Après un vote à main levée, le conseil municipal accepte de conventionner avec Jarzé-Villages.

POUR : 15

ABSTENTION : 1

CONTRE : 1

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 7 octobre 2025

Secrétaire de Séance

Véronique DROUIN

Le Maire

David LAGLEYZE

